



COMMUNIQUE DE PRESSE

21 AVRIL 2011

Semaine de la vaccination du 26 avril au 2 mai 2011

L'Ile-de-France et les partenaires nationaux de santé se mobilisent contre la rougeole

La Semaine européenne de la vaccination se déroule cette année du 26 avril au 2 mai dans toutes les régions de France. Cette semaine est l'occasion pour les professionnels de santé de dialoguer avec leurs patients sur l'importance de la vaccination, ses bénéfices individuels et collectifs pour se protéger des maladies infectieuses. Ces quelques jours pourront être l'occasion de vérifier le carnet vaccinal et de proposer des rattrapages. Cette semaine permet aussi à chacun de s'informer sur les nouveautés du calendrier des vaccinations 2011.

Pour la troisième année consécutive, la rougeole est la priorité de l'édition 2011 de la Semaine européenne de la vaccination. En effet, l'épidémie de rougeole, qui a débuté en 2008 en France, s'est poursuivie en 2009, 2010, et s'est intensifiée en 2011, l'Ile-de-France est particulièrement concernée.

Rougeole : priorité de la Semaine de la vaccination 2011

Les professionnels de santé ont un rôle primordial dans l'arrêt de la progression de la rougeole : la seule façon d'interrompre l'épidémie repose sur la vaccination des personnes âgées de 1 à 31 ans en s'assurant qu'elles ont bien reçu au total deux doses de vaccin trivalent (ROR).

Du fait d'une forte progression de l'épidémie de rougeole, la France a choisi, pour la troisième année consécutive, la vaccination contre la rougeole comme priorité. Toutes les régions sont mobilisées à cette occasion et de nombreux acteurs participent : médecins généralistes, pédiatres, infectiologues, sages-femmes, pharmaciens, personnels de centres de vaccination et de PMI, GROG, etc.

Alors qu'en 2006 et 2007, une quarantaine de cas annuels de rougeole était déclarée en France, on a assisté en 2008 à l'apparition de flambées épidémiques principalement dans des écoles ou camps de vacances, où des enfants étaient incomplètement vaccinés. Cette épidémie s'est ensuite étendue et intensifiée : après 600 cas en 2008, 1 500 cas en 2009, plus de 5 000 cas de rougeole ont été déclarés à l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) en 2010, et plus de 3 400 cas notifiés sur les deux premiers mois de l'année 2011.

Il en est de même, en Ile-de-France, où le nombre de cas annuels déclarés de rougeole est en nette progression : 13 cas en 2006, 35 en 2008, 162 en 2009 et 773 en 2010. Les données récentes montrent une épidémie encore en augmentation cette année : 471 cas déclarés pour les 3 premiers mois de 2011.

Cette maladie très contagieuse ne touche plus seulement les enfants : elle atteint aujourd'hui **les bébés (moins de 1 an)** et **les jeunes adultes**. Ainsi, en 2010, plus de la moitié des malades avait plus de 14 ans et 34% plus de 20 ans.

Cette maladie, considérée encore à tort comme bénigne, peut avoir des **conséquences graves** : pneumopathies et encéphalites (avec handicap irréversible), pouvant conduire à des **hospitalisations (un tiers des cas déclarés en 2010)**, voire des **décès**.

L'épidémie de rougeole qui sévit en France est liée à une insuffisance de **couverture vaccinale** chez les nourrissons et de **rattrapage vaccinal**, laissant un nombre important d'adolescents et de jeunes adultes non immunisés. Ainsi, 82% des personnes ayant eu la rougeole en 2010 n'étaient pas vaccinés et 13% n'avaient reçu qu'une dose de vaccin. Enfin, selon une enquête séro-épidémiologique de l'InVS, 1,3 million des 6 à 29 ans ne sont pas immunisés contre la rougeole.

Rougeole : deux injections pour une protection efficace pour les personnes âgées de 1 à 31 ans

En 2011, le calendrier vaccinal insiste sur la vaccination contre la rougeole et en précise les recommandations¹ :

• **Tous les enfants, à l'âge de 24 mois**, devraient avoir reçu **DEUX doses de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole**.

- La première dose est recommandée à l'âge de 12 mois (9 mois si vie en collectivité)
- La deuxième dose est recommandée entre 13 et 24 mois (entre 12 et 15 mois si la première dose a été délivrée à l'âge de 9 mois).

• Depuis 2011, **les personnes nées depuis 1980** devraient avoir reçu, **DEUX doses de vaccin trivalent**, en respectant un délai minimum d'un mois entre les deux doses, quels que soient les antécédents vis-à-vis de ces 3 maladies (rougeole, oreillons, rubéole).

• Des **recommandations particulières** ont été énoncées : pour la vaccination des **personnes contact d'un cas** et pour les situations de **cas groupés de rougeole**.

Une injection pour les professionnels de santé, de la petite enfance

• **En milieu professionnel**, les personnes nées avant 1980, non vaccinées et sans antécédent connu de rougeole ou de rubéole, qui exercent **des professions de santé** (en formation, à l'embauche ou en poste) ou qui sont en **charge de la petite enfance**, devraient recevoir une dose de vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole.

• Les personnes travaillant dans les services accueillant des patients à risque de rougeole grave (immunodéprimés) devraient aussi recevoir une dose de vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole.

Pour l'ensemble de ces personnes, si les antécédents de vaccination ou de rougeole sont incertains, la vaccination peut-être pratiquée sans qu'un contrôle sérologique préalable soit systématiquement réalisé.

Depuis octobre 2010, l'Assurance maladie prend en charge à 100 % les deux doses du vaccin ROR pour les enfants jusqu'à 17 ans inclus et à 65 % pour tous les autres assurés.

Les médecins généralistes favorables à la vaccination contre la rougeole

Selon les derniers résultats du **Baromètre médecins généralistes 2009**², il ressort que les médecins sont très majoritairement favorables à la vaccination contre la rougeole : **96,8% d'avis favorables** (dont 82,1 % « très favorables »). Par ailleurs, 87,5 % des médecins interrogés déclarent la proposer systématiquement aux parents d'enfants de 1 à 2 ans.

Retrouvez les informations et les manifestations sur la vaccination en Ile-de-France sur : <http://www.vaccination-idf.fr>

Contact presse : Alice Hassoune de Maximy

Courriel : alice.hassoune@ars.sante.fr

Téléphone : 01.44.02.01.58

¹ Publication BEH 22 mars 2011

² Gautier A., dir. Baromètre santé médecins généralistes 2009. Saint-Denis : Inpes, coll. Baromètres santé, 2010 : 266 p.